

lesoir.be

Entretiens, chats : l'actualité vit sur le site du Soir. En voici des moments forts. Et si vous avez le temps, allez sur lesoir.be/débats/chats pour les goûter in extenso.

« Réduire les émissions de gaz à effet de serre doit être un véritable projet de société »

Quels sont les enjeux d'un sommet climatique comme celui qui s'est ouvert à Doha ? Le point avec **Michel Demuelenaere**. **Peut-on parler du sommet de Doha comme d'un sommet sans illusions ?**

C'est un sommet sans illusions, oui, car on sait que le problème est énorme. Bien qu'il soit très important, ce sommet ne suffira pas seul à régler les problèmes auxquels on doit faire face. Le moment est difficile : crise économique, intérêts divergents des parties en présence. Avec près de 200 interlocuteurs, il est forcément difficile de se mettre d'accord.

Quel est le bulletin climatique de la Belgique ?

Le rôle de la Belgique est assez modeste vu que c'est un petit pays. Mais elle fait partie de l'UE qui est un ense-



ble non négligeable. Nous faisons entendre notre voix au sein de l'UE. En matière de compétences, nous avons notre rôle à jouer. Nous avons des experts de très haute qualité, nous avons des ministres qui peuvent porter des messages, ce n'est pas sans importance.

Comment améliorer notre bulletin ?

Le bulletin climatique de la Belgique n'est pas dramatique. Au regard de nos engagements après Kyoto, nous sommes sur de bons rails. Mais de nouveaux objectifs s'imposent. Pour 2020, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 15 %. Dans l'état actuel des choses, nous n'y arriverons pas si nous ne changeons pas notre politique. Il faut accentuer l'effort. Mais il y a encore un autre objectif en vue : une réduction des émissions de 80 à 90 % pour la moitié du siècle. Pour l'atteindre, on va devoir faire dix fois plus que ce qu'on fait actuellement. C'est un véritable projet de société. Le souci c'est qu'en Belgique, les compétences sont partagées entre beaucoup d'entités. Et chacun estime que c'est à l'autre d'agir...

aujourd'hui

11:02



Trop de télécrochets tuent-ils la télé ?

Posez vos questions à Jean-François Lauwens, dès 10 heures, sur www.lesoir.be/polemiques.

l'enseignement en question(s)

L'UCL doit-elle conserver son « C » ?

Ambiguë à l'étranger et potentiellement discriminante en Belgique. Pour le Pr Philippe Van Parijs, l'étiquette « catholique » est en sursis. Mais pas question de renier l'héritage chrétien.

ENTRETIEN

La semaine dernière, à l'occasion du 40^e anniversaire de la première rentrée académique de l'UCL à Louvain-la-Neuve, nous avons réuni Philippe Van Parijs (UCL) et Rik Torfs (KU Leuven) afin d'évoquer les relations actuelles entre leurs universités (*Le Soir* du 20 novembre). A cette occasion, le Pr Van Parijs a rouvert le débat sur l'opportunité de maintenir une référence catholique explicite dans l'appellation de l'alma mater.

En 2012, le « C » d'UCL est-il un avantage ou un désavantage pour l'institution ?

Je vais vous citer une anecdote. Du temps où j'étais professeur à Harvard, j'avais eu des contacts



« Il serait bon que les jeunes d'origine musulmane se sentent pleinement chez eux »

avec la directrice du programme « Study Abroad », qui avait manifesté son intérêt pour créer un rapport d'échanges et d'envois de leurs étudiants pendant un semestre à Louvain-la-Neuve/Leuven. Ils ont visité les deux universités à leurs frais pendant deux jours et le rapport rendu était enthousiaste. Mais finalement, le projet n'a pas abouti. Au moment de vendre l'idée aux autorités académiques, à des gens qui ne nous connaissaient pas personnellement, il est apparu que la grande difficulté était que nous étions une université « catholique ». Après que les personnes d'origine juive ont été interdites pendant longtemps à Harvard, aujourd'hui, plus de 50 % du personnel académique permanent est d'origine juive. Alors, aller faire un accord avec une université européenne qui dit dans son nom qu'elle est catholique... D'autant qu'aux Etats-Unis, il y a une différence entre les universités qui indiquent « catholique » dans leur nom – pour dire : « C'est pour les vrais... » – et celles qui sont simplement de tradition catholique. Bref, ils se sont dit : « Ce doit être un truc sectaire ; ils doivent être sous la coupe du Vatican. » C'est à cette occasion que je me suis rendu compte combien cette étiquette peut prêter à confusion à l'étranger. Dans ce contexte international, l'image de notre université est certainement desservie par une étiquette qui ne répond pas à la réalité. En son temps, j'avais d'ailleurs écrit une

carte blanche avec Rik Torfs (professeur de droit canon à la KU Leuven) dans *Le Soir* et *De Standaard* pour promouvoir une relation plus relaxe avec le « C » et le « K » (*Le Soir* du 5 juillet 2007).

Le débat est toujours vivant ?

En 2009, au moment de l'hypothèse de la fusion (UCL, Saint-Louis, Fucam, FUNDP), on avait pris l'initiative, avec un certain nombre de collègues, de demander que la nouvelle institution s'appelle simplement « Université de Louvain ». Avec un argument du type de celui que je viens de développer – qui est qu'à l'étranger c'est mal compris. Mais en avançant aussi un autre argument, pour moi au moins aussi important, qui est que pour

une université qui est dans la grande banlieue bruxelloise – et en partie à Bruxelles même – il serait bon que les jeunes d'origine musulmane, qui forment la majorité des mineurs d'âge à Bruxelles, se sentent pleinement chez eux à l'Université de Louvain.

Que s'est-il passé ensuite ?

Notre appel a été massivement suivi par les membres du personnel de chacune des institutions. Une contre-pétition, essentiellement soutenue par les émérites, n'a pas obtenu le quart du soutien de la première. Finalement, la fusion ne s'est pas faite – et même si elle s'était faite, ça n'aurait pas été si simple de faire le changement. Mais c'est clair que l'étiquette « catholique » est en sursis. Le seul changement d'appellation en « UC Louvain » met l'accent sur « Louvain ». Et il est très important de rester « Louvain » ! Mais pour moi, la tradition « Louvain », c'est l'université qui a eu l'audace de publier *L'Utopie* de Thomas More en 1516, c'est Erasme, c'est Vives (Juan Luis Vives, 1493-1540, un des premiers penseurs d'une forme d'Etat-providence, NDLR), etc. Ceci sans pour autant mettre à la poubelle l'héritage chrétien : il y a différentes choses qui sont possibles à l'UCL, y compris le dynamisme d'une chaire d'éthique (Ph. V. P. est titulaire de la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale), grâce à cette tradition chrétienne, qui est largement diffusée. ■

Propos recueillis par WILLIAM BOURTON



« Université catholique de Louvain » ou simplement « Université de Louvain » ? Le débat refait périodiquement surface à Louvain-la-Neuve. © RENÉ BRENLY.

« L'école se définit par son projet »

ENTRETIEN

Etienne Michel est le directeur du Secrétariat de l'enseignement catholique (Segec).



Que pensez-vous du débat sur la suppression du « C » de UCL ?

Il n'est pas pertinent que je me prononce là-dessus. Le Segec ne représente pas les universités. Il représente l'obligatoire et le supérieur non universitaires.

Entendu. Mais, tout de même, qu'en pensez-vous ?...

Je connais l'argument de Philippe Van Parijs – c'est la singularité de l'UCL dans une dimension internationale. Ce que j'ai envie de dire, c'est que la liberté d'enseignement est au cœur de la Constitution belge. Que, à la fin du XIX^e, la Belgique a été un terrain d'expérimentation à grande échelle du principe de la liberté subsidiaire. Que si l'enseignement catholique existe en de nombreux pays d'Europe, son développement en Belgique est quantitativement

important. On a donc un enseignement catholique qui ne se développe pas à la marge de la société. Il en est un des éléments constitutifs. Il est immergé dans la société et son public traduit la diversité de la société. La question qui se pose à nous, en fait, c'est de savoir si la tradition chrétienne de l'école catholique constitue une référence pertinente pour penser les défis de l'école.

Quels défis ?

Comment faire vivre la culture de l'école dans le contexte culturel contemporain, caractérisé par l'immédiateté, le « tout tout de suite », etc. Face à cela, la culture de l'école se présente presque comme une contre-culture face à la culture dominante – on prend le temps, on hiérarchise les savoirs, etc. L'autre défi est lié à l'organisation du système scolaire – il s'agit d'améliorer son efficacité et son équité, dans un mode de gouvernance qui devrait mieux concilier les principes d'autonomie et de responsabilité. Sous ces angles – projet et modèle – la tradition chrétienne de l'éducation

constitue une ressource, une référence pertinente, sans prétendre être une référence exclusive. Le diagnostic général est que la culture contemporaine ne se conjugue pas spontanément avec l'exigence d'une culture scolaire. Et pour arriver à conjuguer la culture de l'école aujourd'hui et la culture contemporaine, il est pertinent de s'adosser à des traditions éducatives.

Revenons à la question des appellations des établissements scolaires catholiques. On peut au moins relever qu'ils correspondent de moins en moins à la sociologie de leur public...

L'école catholique se définit par son projet, pas par son public. Et si, en effet, le public de l'enseignement catholique trahit la grande diversité de la société belge, le projet de l'enseignement catholique a une couleur et on se rend compte que les parents sont attachés à l'existence d'écoles qui ont une couleur, qui ont un projet pédagogique porteur de sens. ■

Propos recueillis par PIERRE BOUILLON

rectificatif

Religion Dans la page de mercredi dernier, nous avons fait dire à Nadia Geerts (Réseau d'actions pour la promotion d'un Etat laïque) que, dans certaines écoles catholiques fréquentées par des musulmans, le cours de religion s'était mué en cours de religion islamique. Tel n'était pas son propos. Nadia Geerts voulait dire que, dans ces écoles, le cours de religion est souvent sorti du cadre catholique, pour s'intéresser à d'autres confessions, à la philosophie, etc. (P.Bn)

Chaque mercredi, dans « Le Soir », une question relative à la vie scolaire

Mercredi prochain :

« La remédiation immédiate est-elle une utopie ? »

Sur lesoir.be

Réagissez à nos débats sur notre blog <http://blog.lesoir.be/salledes-profs/>